

Département des études et de la recherche

Rapport du jury Contrat postdoctoral d'excellence INHA/MESR

Le recrutement s'est déroulé en deux temps : la présélection des dossiers s'est faite le mercredi 27 mars 2024 et l'audition des candidats le vendredi 5 avril 2024.

Le jury était composé de :

- Éric de CHASSEY, directeur général de l'INHA
- Juliette TREY, directrice du Département des études et de la recherche par intérim, INHA
- Vincent DROGUET, sous-directeur des collections, direction des patrimoines, Ministère de la Culture
- David FIALA, chargé de mission, Service de la Stratégie de la Recherche et de l'Innovation, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Joana CUNHA LEAL, directrice Nova FCSH Art History Institute, Université de Lisbonne
- Martin OLIN, directeur de la recherche, Nationalmuseum, Stockholm
- Souraya NOUJAIM, directrice du département des arts de l'Islam, musée du Louvre
- Tristan WEDDIGEN, directeur exécutif Bibliotheca Hertziana

Il s'agissait de la troisième édition de ce dispositif destiné à soutenir les projets postdoctoraux d'excellence en histoire de l'art grâce à une subvention du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche (MESR). Il concerne en 2024-2025 l'attribution de deux contrats doctoraux d'un an, éventuellement renouvelables une fois (sous réserve du renouvellement de la subvention du MESR).

Le jury a pris le temps d'étudier en détail chacune des vingt-cinq candidatures déposées : en amont du jury, chacun des membres a examiné les dossiers et fait part de ses évaluations concernant la qualité générale du dossier (rédaction, présentation des sources, etc.), l'originalité du sujet et sa problématisation, la mobilité internationale, les perspectives de coopération avec des institutions culturelles et les perspectives découlant du projet postdoctoral. Le jour de la réunion du jury, les membres ont passé en revue les dossiers au vu des évaluations préalables et ont brièvement commenté les raisons qui les amenaient à ne pas retenir ceux qui avaient obtenu une unanimité voire très large majorité d'avis défavorables ou peu favorables. Le jury a ainsi écarté plusieurs dossiers qui proposaient une approche trop éloignée de l'histoire de l'art et se contentaient d'une approche seulement historique ou sociologique. De même, quelques dossiers proposant essentiellement d'établir un recensement ou un répertoire, sans dimension réflexive ou théorique, ont été mis de côté. Le jury a, à l'inverse, privilégié les dossiers qui proposaient une approche novatrice et ambitieuse sur un sujet. L'insertion des projets proposés dans des réseaux nationaux et internationaux a également été un critère de sélection, ainsi que la faisabilité des projets soumis (disponibilité des sources et méthodologie envisagée).

L'examen s'est ensuite concentré sur les neuf dossiers qui avaient obtenu des avis favorables d'au moins un membre du jury. Au cours de la discussion, quatre dossiers ont été écartés parce-que soulevant trop de réserves de la part des membres du jury, tandis que cinq dossiers se sont distingués par l'originalité et la pertinence de leur sujet. Les membres du jury ont souhaité auditionner les cinq candidates et candidats pour pouvoir leur adresser les questions que leur projet suscitait et ainsi les départager pour le contrat doctoral.

Le 5 avril 2024, les cinq candidates et candidats ont été invités à présenter leur sujet en 10 minutes, powerpoint à l'appui, pour ensuite répondre aux questions du jury pendant 15 minutes. Deux membres du jury, Éric de CHASSEY et Souraya NOUJAIM, n'ont pu participer à ces auditions mais avaient transmis préalablement leurs avis sur les candidats et candidates auditionnés.

Après avoir échangé avec les cinq candidats et après avoir délibéré, le jury a retenu les candidatures de :

- Jade THAU pour son projet *Créer en régime autoritaire : le cas de la peinture « non-conformiste » vietnamienne (1945-1986)*
- Emmanuel FALGUIERES pour son projet *Les nouvelles images argentiques : produire de la pellicule à l'aune de l'industrialisation du spectacle cinématographique*

Ont été placés sur liste complémentaire :

- Pierre-Marie SALLÉ pour son projet *Du Monasticon Anglicanum au Monasticum Gallicanum : représenter l'architecture médiévale entre France et Angleterre au XVII^e siècle*
- Estelle CHARGÉ pour son projet *Art&Maths, l'abstraction dans l'art roman du XII^e siècle au regard des disciplines du quadrivium*
- Francesca GOLIA pour son projet *Espace fragiles, implications esthétique-politiques du cinéma franciscain en Italie (1945-1989)*



Juliette TREY

Directrice du département des études et de la recherche par intérim